



Notre solution pour le vivant

Notre planète fait face à des menaces dramatiques et urgentes comme le changement climatique et la disparition de la biodiversité. Pour répondre à ces défis, les aires protégées sont des outils essentiels pour le climat, la biodiversité et l'espèce humaine. Cependant, elles doivent faire face à des pressions

croissantes : exploitation des ressources naturelles, pression démographique. Pour lutter contre ces menaces, les autorités nationales, les partenaires financiers et les ONG ont développé des partenariats de long-terme, dans le cadre desquels les gouvernements fixent les objectifs politiques et stratégiques et les ONG partenaires assurent la gestion opérationnelle des aires protégées. Convaincu par cette approche qui a déjà fait ses preuves, Noé a développé son programme «Parcs de Noé».

Qui nous sommes





Notre ambition

Sauvegarder et restaurer les derniers espaces sauvages, pour les espèces qui en dépendent, et préserver les services écosystémiques fournissant des moyens de subsistance aux populations humaines ainsi qu'une résilience face aux changements climatiques, telle est notre ambition.

2018

RÉSERUE DE TERMIT ET TIN-TOUMMA NIGER

Le gouvernement nigérien délègue à Noé la gestion de cette immense réserve désertique de 86 000 km² pour les 20 prochaines années.

2019

RÉSERUE DE FAUNE DE BINDER LÉRÉ TCHAD

Noé signe un accord de partenariat avec le gouvernement tchadien pour la conversion d'une partie de la réserve en Parc National et mettre en place les bases pour sa gestion.

2020

PARC NATIONAL DE CONKOUATI-DOULI CONGO

Suite à un appel d'offres, Parcs de Noé est sélectionné par le gouvernement congolais pour la gestion du Parc National de Conkouati-Douli.

2021

3 AIRES PROTÉGÉES EN GESTION

Noé signe un accord pour la gestion du Parc National de Conkouati-Douli pour 20 ans au Congo, et un accord de partenariat au Tchad. **Noé assure désormais la gestion de 3 aires protégées.**

2022

PARC NATIONAL DE ZAH SOO TCHAD

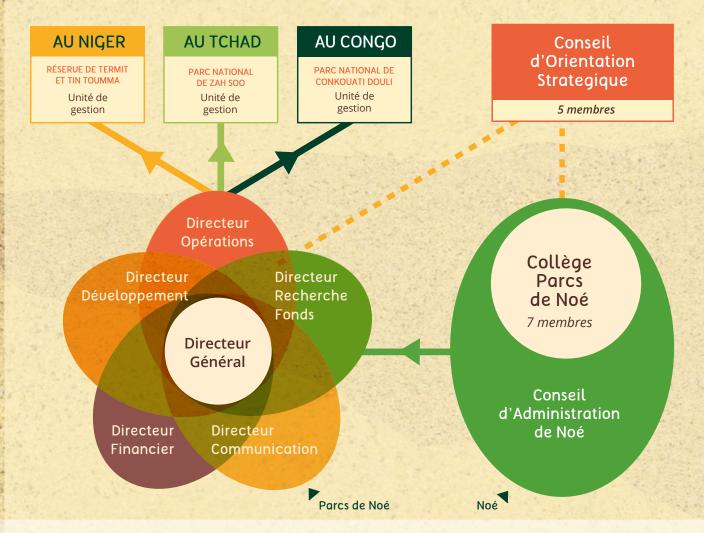
Le gouvernement tchadien signe la loi portant création du Parc National de Zah Soo.

2025

5 AIRES PROTÉGÉES EN GESTION

Parcs de Noé vise à sauvegarder cinq aires protégées représentant 10 millions d'hectares des principaux écosystèmes africains (déserts, savanes, forêts et écosystèmes marins et côtiers).

Notre structure de gouvernance



Un partenariat unique



African Parks est une organisation de conservation à but non lucratif qui assume la responsabilité directe de la restauration et de la gestion à long terme des parcs nationaux en partenariat avec les gouvernements et les communautés locales. Pour renforcer son impact, African Parks, à travers son programme d'incubation, investit dans des acteurs qui, comme Noé, partagent son ambition et ses valeurs et qui, grâce à un accompagnement et un soutien technique, peuvent être amenés à reproduire son modèle de gestion déléguée. Ce partenariat permet à Noé de relever les défis dans la gestion des aires protégées, en bénéficiant des 20 ans d'expérience de terrain de cette ONG. Son soutien est assuré par un suivi opérationnel et technique, la participation aux Conseils d'Administration des aires gérées par Noé, et un processus continu de suivi/évaluation.

Parcs de Noé existe grâce à ses partenaires

























Parcs de Noé est un programme de l'ONG Noé, qui est une association de protection de la nature, d'intérêt général et à but non lucratif, créée en 2001. Elle déploie en France et à l'international des actions de sauvegarde de la biodiversité pour le bien de toutes les espèces vivantes, y compris de l'espèce humaine.



